

Les munitionnaires suisses de la Grande Guerre

Autor(en): **Vuilleumier, Christophe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2014)**

Heft [1]: **Numéro Thématique : 1914-1944**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-781212>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Toutes les illustrations : Archives fédérales.

Histoire

Les munitionnaires suisses de la Grande Guerre

Dr. Christophe Vuilleumier

Historien et archiviste, Ecole pratique des Hautes Etudes

La période de la première guerre mondiale demeure peu étudiée en Suisse. Les tendances politiques divergentes, la mobilisation des troupes le premier août 1914, les réfugiés et les répercussions économiques entraînant la grève générale de novembre 1918 sont certes connus, mais de nombreux aspects restent dans l'ombre. Les luttes d'influence sur le territoire helvétique, menées par les belligérants européens et plus particulièrement par l'Allemagne, restent ainsi peu transparentes et sans doute largement sous-estimées. La presse de ces années, malgré des couleurs politiques parfois très prononcées, relate toutefois des affaires faisant référence à cette guerre secrète d'influences économiques et d'espionnage. Et il est un domaine dans lequel ces tensions furent particulièrement vives, celui de la fourniture de guerre¹.

De 1915 à 1918, de nombreuses munitions furent produites et vendues par des industries suisses pour le compte des nations en guerre. La France, en l'occurrence, s'approvisionnait auprès de différents fournisseurs dont l'un allait défrayer la chronique pendant plusieurs mois. L'industriel Jules Bloch², maître de loge maçonnique, actif avant la guerre dans la sidérurgie et l'horlogerie, avait modifié ses productions et ses commandes auprès des horlogers jurassiens et neuchâtelois, faisant fabriquer des fusées d'obus. Ce matériel de guerre joua un rôle d'une certaine importance puisqu'en raison de sa minutieuse précision, il fut notamment utilisé lors des tirs de repérage

pendant la bataille de Verdun³. Se rendant avec son propre train de Neuchâtel à Moutier, de Delémont à la Chaux-de-Fonds, ou de Bienne à Lausanne, Jules Bloch signait ses contrats avec les fabricants, chargeait les cargaisons et organisait les convois ferroviaires remplis de munitions à destination de la France⁴. En quatre ans, il écroula à l'armée française des armes, pour un montant de près de 85 millions de francs suisses⁵, une manne qui soutint un grand nombre de petites industries de l'arc jurassien durant toute la période du conflit. C'est sans doute au travers de ces relations commerciales que Jules Bloch fut présenté au ministre français des munitions Albert Thomas, lequel allait être l'hôte de l'industriel neuchâtelois à plusieurs reprises⁶. Et c'est très certainement avec le concours d'Albert Thomas que Jules Bloch tenta d'élaborer une stratégie de collaboration industrielle et financière avec des entreprises étrangères, qui devait assurer la poursuite de ses affaires après la guerre.

L'Allemagne, quant à elle, mena une politique ostensiblement agressive envers l'économie helvétique, rachetant par le biais de firmes privées un grand nombre d'entreprises, comme les filatures de coton de Siebenen et de Kempton, acquises par une société d'Unter-Turkheim⁷, ou plaçant ses ressortissants dans les conseils d'administration de plusieurs établissements bancaires comme la *Banque hypothécaire suisse*, le *Crédit foncier de Bâle* ou la *Banque des chemins de fer orientaux*⁸. S'il n'est pas certain que ces participations financières allemandes aient toutes été faites dans une logique de guerre économique et aient été opérées pendant le conflit, les doutes ne subsistent guère à l'égard des investissements réalisés par d'autres entités. Derrière plusieurs fabriques helvétiques de Neuhausen, Rheinfelden et de Chippis produisant de l'aluminium et

¹ On ne peut que regretter que le travail remarquable de Christian Koller n'ait pas été traduit en français et ne fasse pas l'objet de développements plus importants, notamment sur la partie francophone de la Suisse: Christian Koller, « *Kriegs- oder Friedensgewinnler? Die Schweizerische Industrie-Gesellschaft Neuhausen, 1910-1925* », In: R. Rossfeld, T. Straumann *Der vergessene Wirtschaftskrieg: Schweizer Unternehmen im Ersten Weltkrieg*, Zürich, 2008, pp. 225-257. Voir également Sébastien Guex, *La politique monétaire et financière de la Confédération suisse 1900-1920*, Lausanne, 1993, et Pierre Luciri, *Le prix de la neutralité*, Genève, 1976.

² Il convient d'évoquer ici l'ouvrage du petit-fils de Jules Bloch: Laurent Bloch, *De l'Arbre à oeufs à SÉDAO*, Paris, 2007.

³ *L'Impartial*, 26 janvier 1921, p. 1.

⁴ *L'Impartial*, 29 janvier 1921, p. 1.

⁵ *L'Impartial*, 3 février 1921, p. 1.

⁶ *L'Impartial*, 31 janvier 1921, p. 1.

⁷ *Le Petit Parisien*, 26 février 1918, p. 1.

⁸ *Le Confédéré*, 1^{er} décembre 1917, p. 3.



de l'acide nitrique, ou d'Olten, d'Aarburg, de Goesgen et d'Augst-Wyler coulant du ferrosilicium, se trouvait la puissante et très allemande *Allgemeine Elektrizitäts Gesellschaft*⁹. Et c'est dans un but comparable que fut instituée le 30 novembre 1916 en marge mais en relations étroites avec la Légation allemande, la société *Metallum* dont le siège se trouvait à l'hôtel Métropole à Berne et qui était une antenne de l'*Allgemeine Elektrizitäts Gesellschaft* dirigée par Walther Rathenau¹⁰, juif et franc-maçon, par ailleurs commissaire du ministère de la Guerre allemand, chargé de l'office d'approvisionnement jusqu'en avril 1918.

Tout comme la société *Militaria*, *Metallum* avait été créée pour faciliter les transactions industrielles suisses et allemandes, et améliorer les envois de matières premières et d'armes. Walther Rathenau dirigeait les opérations de ces deux entreprises en compagnie des directeurs de la *Metal Gesellschat*, de la *Metalbank* et de la *Metallurgisch Gesellschaft*, formant ainsi un trust allemand actif en Suisse. L'un des buts officieux de ces entreprises, dont le personnel, pour ne pas dire les agents, se montait à plus de deux cents personnes de nationalité allemande¹¹, était d'augmenter le nombre de fabriques helvétiques travaillant pour l'Allemagne et, dans la mesure du possible, de nuire à celles travaillant pour le compte de

la France. Usant autant de son influence financière que de procédés visant à intimider ses rivaux, la *Metallum* développa tant et si bien sa toile à travers le pays qu'elle ne demeura pas aussi confidentielle que Walther Rathenau l'aurait sans doute souhaité puisque le 13 septembre 1917, un réseau d'espionnage d'une vingtaine de personnes dirigé par un officier allemand était arrêté à Genève grâce à une affaire de contrebande de ferrocérium, un alliage dont le principal pourvoyeur était alors la *Metallum*¹². Les procédés de la *Metallum* étaient généralement plus discrets, essayant par exemple de dévoyer des fabricants travaillant pour la France en leur proposant des offres mirobolantes, avant de les dénoncer aux organes de surveillance alliés, lesquels mettaient automatiquement fin à toute relation commerciale¹³.

Walther Rathenau poursuivait par ailleurs d'autres desseins, espérant négocier avec la Confédération l'électrification des chemins de fer suisses sous l'égide de l'*Allgemeine Elektrizitäts Gesellschaft*, qui détenait la majorité des actions de la *Schweizerische Kreditanstalt* de Zurich, de la *Motorbankgesellschaft* de Baden et de la *Banque de Crédit d'Argovie*¹⁴, avec en guise de compensation, des tarifs ferroviaires et douaniers

¹² *L'Express du Midi*, 14 septembre 1917, p. 1.

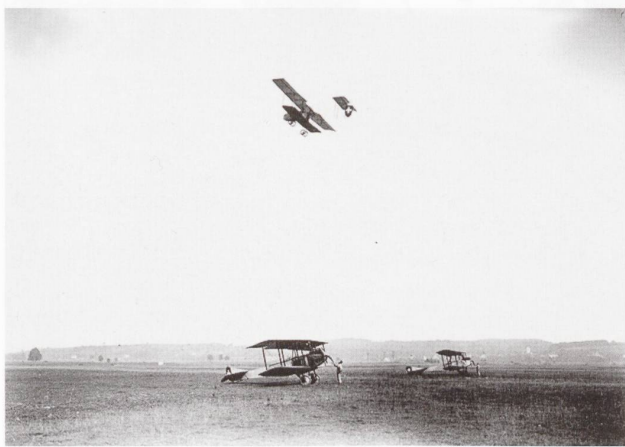
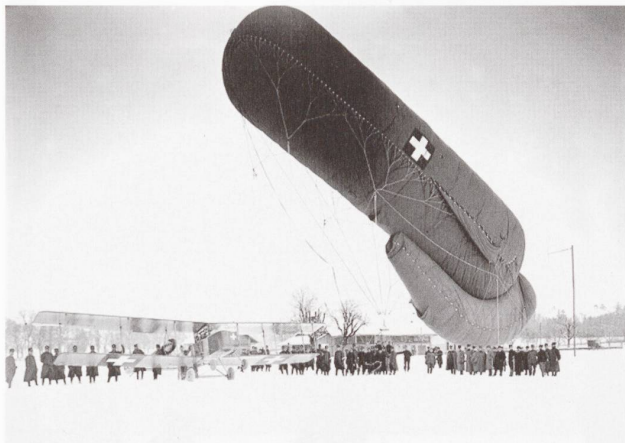
¹³ *L'Impartial*, 26 janvier 1921, p. 1.

¹⁴ *Le Confédéré*, 1^{er} décembre 1917, p. 3. Le groupe allemand Siemens possédait quant à lui la majorité des actions de la *Société pour les Entreprises électriques* de Bâle, de la *Banque Leu&Cie* et de la *Banque commerciale* de Bâle.

⁹ *Le Confédéré*, 1^{er} décembre 1917, p. 3.

¹⁰ Voir notamment Lothar Gall, *Walther Rathenau, Portrait einer Epoche*, 2009.

¹¹ *Le Confédéré*, 10 mars 1917, p. 1.



favorables à l'Allemagne, qui auraient placé à terme la Suisse dans une situation de dépendance économique¹⁵. Est-ce la tendance germanophile de la Confédération qui permit à la *Metallum* et à Walther Rathenau, soutenus par la Légation allemande, de ne pas être inquiétés par les autorités helvétiques ? Il convient de rappeler qu'en 1912 déjà, le Kaiser Guillaume II, provoqua l'enthousiasme d'une partie des Suisses allemands lors de sa visite officielle en Suisse du 3 au 6 septembre, et l'agacement des Romands. Le grand quotidien zurichois, la «*Neue Zürcher Zeitung*», avait d'ailleurs salué cette visite d'un article emphatique, évoquant la foule en liesse. Accueilli par le Conseil fédéral, Guillaume II assista notamment aux manœuvres militaires de l'armée fédérale en Suisse orientale, un évènement appelé depuis lors les «*manœuvres de l'empereur*».

Quoi qu'il en soit, lorsque les Alliés entreprirent leur grande offensive victorieuse du mois d'août 1918 en Picardie et dans la Meuse, la *Metallum*, sentant la fin venir, entreprit de liquider ses affaires, rapatriant ses archives, sa comptabilité et l'ensemble de ses valeurs en Allemagne.

On ne sait pas si la *Metallum* approcha Jules Bloch, mais il est toutefois clair qu'elle essaya de ternir son image et de mettre fin à ses activités en le rendant suspect auprès de ses clients français en tentant de compromettre certains

de ses sous-traitants. Un service d'espionnage étranger opérant alors en Suisse, était parvenu à recueillir les propos de l'un des officiers des services de propagande et de renseignement de la Légation allemande : «*il faudrait absolument trouver un moyen de démolir le juif de la Chaux-de-Fonds*». Les menées subversives allemandes contre l'industriel neuchâtelois n'ayant cependant pas abouti, les agents du Reich optèrent à partir de 1917 pour une autre stratégie, contribuant par le biais de la presse alémanique¹⁶, en large partie germanophile et influencée par l'antisémitisme rampant du grand voisin, à la construction d'une image particulièrement négative de Jules Bloch, représenté comme «*une sorte de Roi-Million*» menant une vie de nabab¹⁷.

Cette image était d'autant plus mauvaise que l'industriel avait repoussé à plusieurs reprises les demandes de l'Office fédérale des contributions qui lui réclamait des impôts, la raison invoquée étant que les aléas de la guerre et les commandes en cours ne permettaient pas d'évaluer correctement ses revenus. Le fisc helvétique, craignant sans doute que l'Allemagne gagne après l'écrasement militaire de la Russie, entraînant la ruine de Jules Bloch, imposa à ce dernier en février 1918 une convention d'un montant de deux millions. Toutefois, dans les mois qui suivirent, l'Office fédérale des contributions, influencé par la réputation que la *Metallum* s'évertuait à répandre sur Jules Bloch, remis en question les gains réels du munitionnaire et entama une enquête auprès de ses employés qui ne mena à rien. Ces conclusions n'empêchèrent pas le fisc d'augmenter la contribution du Neuchâtelois à vingt-deux millions.

C'est la dénonciation d'une fraude, portant sur la quantité de matériel expédié en France, qui permit finalement de perquisitionner les locaux de Jules Bloch et de mettre la main sur ses papiers. Les inspecteurs allaient en l'occurrence trouver une comptabilité des «*bonnes œuvres*» de l'industriel et notamment l'inscription d'un don d'une valeur de quinze mille francs à un certain Julien Junod, ami d'enfance de Jules Bloch et par ailleurs inspecteur à l'Office fédérale des contributions. Les autorités conclurent rapidement et établirent qu'il s'agissait d'une tentative de corruption. Jules Bloch était arrêté le 8 août 1918 et mis en détention préventive à la prison lausannoise du Bois-Mermet¹⁸, avant d'être jugé par la Cour fédérale en janvier 1919. Condamné à huit mois de prisons, Jules Bloch fit l'objet d'un battage médiatique et les rumeurs les plus fantasques sur sa fortune circulèrent alors. Les autorités confisquèrent treize millions investis dans différentes opérations et retinrent en fin de compte quelques deux millions sept cent mille francs pour le fisc et dix mille francs d'amende. En partie ruiné, Jules Bloch allait reprendre par la suite ses affaires.

¹⁵ *Le Petit Parisien*, 26 février 1918, p. 1.

¹⁶ Archives de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, BDIC, DOSSIER FRANCE. Bureau d'études de la presse étrangère. Suisse. 1916-1919.- Coupures de presse. 15.33. Presse Suisse allemande 1919: Varia (76): carton 4. du 20 janvier 1919 au 4 février 1919, 4 pièces.

¹⁷ *L'Impartial*, 26 janvier 1921, p. 1.

¹⁸ Archives Cantonales Vaudoises, K VII D, Registre d'écrou 1918-1919.



Lors de son incarcération préventive à la prison du Bois-Mermet, Jules Bloch bénéficia de traitements de faveur extraordinaires, recevant sa famille, son secrétaire, ses notaires et ses avocats avec qui il continuait de travailler, ou se rendant en ville chez son tailleur ou au restaurant. Cette détention particulière étonna le Conseil d'Etat vaudois qui ne tarda pas à dépêcher une enquête administrative, auditionnant geôlier, médecins, juges et codétenus, notamment un « *détenu de confiance*, » Julien Junod, celui-là même qui avait été corrompu par Jules Bloch, qui témoigna du fait qu'il lui était permis de s'entretenir sans surveillance avec ce dernier¹⁹. L'on ne peut que s'étonner de ces conditions de détention et des risques évidents de collusion au vu de l'ampleur nationale de l'affaire Bloch²⁰.

Walther Rathenau, quant à lui, devint ministre de la Reconstruction en 1921 puis ministre des Affaires étrangères en 1922, dans la nouvelle République de Weimar. Il allait, malgré ses succès politiques, devenir la cible de groupements nationalistes et antisémites et être assassiné le 24 juin 1922.

Ces quelques lignes tentent de montrer que si la Suisse ne rentra pas en guerre en 1914, elle fut le théâtre de nombreuses intrigues durant toute la période du conflit, lesquelles marquèrent le pays durablement. Compte tenu de la part d'ombre qui règne encore sur ces aspects aussi bien que sur certaines problématiques politiques et sociales de cette époque, il est à espérer que ces prochaines années qui verront les commémorations de la Grande Guerre à travers de nombreux pays inciteront les chercheurs à se pencher sur cette histoire blottie derrière des principes de neutralité.

Ch. V.

¹⁹ Archives Cantonales Vaudoises, K VII D 232 « Affaire Bloch », lettre du président de la Cour pénale fédérale du 13 décembre 1918. K VII D 233, lettre du 14 avril 1919. K VII D 236, « Rapport du chef de service de la Justice sur le résultat de l'enquête instruite sur décision du Conseil d'Etat, au sujet du régime de faveur dont aurait bénéficié les détenus Jules Bloch et Julien Junod au Bois-Mermet ». Voir également Grégoire Fazan, *Le Bois-Mermet et l'Evêché : deux prisons de district à Lausanne au tournant du siècle*, Université de Lausanne, 2001.

²⁰ Un ouvrage sur l'histoire de la prison du Bois-Mermet est en cours de réalisation (Christophe Vuilleumier, sur mandat du Service pénitentiaire du canton de Vaud, à paraître en 2014).